

# RETRAITE ET FONCTION PUBLIQUE, DEUX PROJETS, UNE LOGIQUE : DÉTRUIRE !

Les contres réformes visant à faire définitivement basculer notre société dans un modèle néolibéral, antisocial et autoritaire s'enchaînent à un rythme toujours plus élevé, sans concertation, sans dialogue, sans autre objectif que de contenter les 1 % qui détiennent tout : pouvoir, richesses, etc. Déjà on ne peut plus dénombrer les victimes de ces politiques extrémistes, fruits d'idéologies radicalisées.

Au menu de ces saigneurs l'achèvement de la destruction de deux piliers de notre système, facteurs de cohésion tant sociale que générationnelle : les services publics et le système de retraite par répartition.

Attaques, nous ne l'oublions pas, largement initiées par les gouvernements précédents, qu'ils se soient prétendus de gauche ou assumés de droite...

## SERVICES PUBLICS : L'ENTREPRISE DE DÉMOLITION SE POURSUIT

Pour finir d'enterrer les vrais services publics (et les remplacer par des sociétés de services via des privatisations ou des délégations de service public) le gouvernement poursuit sa casse programmée de la fonction publique et surtout **du statut de fonctionnaire**.

La fumeuse loi dite de « transformation de la fonction publique », votée cet été, se voit déclinée petit à petit :

Les premiers décrets commencent à tomber et - *oh surprise* (?) - ceux-ci aggravent encore les dispositions de la loi du 6 août 2019 et mettent en musique de graves régressions :

- Avec la suppression de fait des CAP (puisqu'elles ne siègeront quasiment plus) la carrière des personnels se déroulera hors de tout contrôle. Ce sera donc **le règne de l'arbitraire** pour tous les aspects de son déroulement (mutations, avancement...);
- Le recrutement de contractuel est considérablement assoupli, le gouvernement refusant même d'intégrer des amendements de nature à lutter contre les discriminations à l'embauche. **C'est la mort à petit feu du statut de fonctionnaire** et donc de la fonction publique ;
- **Les représentants du personnel sont frontalement attaqués.** Dépossédés de leurs attributions au sein des CAP, ils ne pourront intervenir en soutien des agent-e-s qu'en voie de recours de décisions déjà prises. Le gouvernement vise clairement à affaiblir les syndicats, outils de défense et d'organisation des salarié-e-s, en limitant leur champ d'action et en réduisant les droits mis à leur disposition.

Le gouvernement est enfermé dans une logique ultra libérale et dogmatique de réduction des dépenses publiques : suppressions d'emplois et coupes budgétaires sont systématiquement recherchées. Cette démarche est à l'opposé d'une réponse aux attentes des usagers, pour des services publics répondant aux besoins de la population. Pour réaliser les missions de service public, c'est une fonction publique au service de l'intérêt général qu'il convient de renforcer. Tout l'inverse de la direction actuelle qui est prise. La transformation de la Fonction publique en entreprise privée convertie au new management dans un contexte de suppression des CHSCT ne peut qu'inquiéter :

En effet, alors que des restructurations d'ampleur s'engagent, **le gouvernement supprime les CHSCT** et tente de limiter les moyens des syndicats d'agir en défense des agent-e-s. Pourtant, le gouvernement continue son entreprise de destruction sans écouter les représentant-e-s des 5,5 millions d'agent-e-s des trois fonctions publiques. **C'est irresponsable.**

### **Attaque bonus sur les congés bonifiés !**

Dans le même temps qu'il détricote le statut général de la fonction publique, Le gouvernement compte s'attaquer à tous les droits spécifiques, totalement légitimes et soumis à conditions pourtant déjà très strictes, dont peuvent bénéficier certains agents.

C'est le cas du droit à congés bonifiés contre lequel il entend imposer des reculs significatifs et inacceptables s'agissant des droits des originaires d'Outre-mer.

Et c'est ainsi par modification du décret et sans discussions avec les organisations syndicales qu'il entend s'attaquer au droit à congés bonifiés. C'est dans ce sens qu'un décret modificatif serait adopté avant la fin de l'année 2019 !

## **RETRAITES : DES ANNONCES ET UN PLAN B ?**

Malgré la ritournelle propagée par la communication gouvernementale, reprise in extenso par les chiens de gardes de l'éditocratie, sur le mode "rien n'est décidé, les consultations se poursuivent", nous savons très bien quels sont les projets du gouvernement en la matière ! Il faudrait qu'on arrête de nous prendre pour des lapins de 6 semaines !

Les préconisations du haut-commissaire à la réforme des retraites, les annonces présidentielles et gouvernementales sont très claires :

### **Il s'agit d'organiser et de garantir la baisse des retraites !**

Toujours cet unique objectif de réduction des dépenses, quelque soient ces dépenses...

**La retraite à points : c'est un système qui fera baisser les pensions et travailler plus longtemps, parce qu'il fige le montant des richesses à répartir entre retraité-e-s et refuse une augmentation des ressources c'est à dire des cotisations.**

Les grandes lignes de cette réforme à venir (mais déjà sur les rails) :

- **Un système de retraite par point** mettant à mal la répartition, seul système garantissant une retraite décente avec une visibilité sur le niveau de remplacement du revenu à la retraite par rapport au revenu antérieur ;

- **Un départ à la retraite de plus en plus tardif** ; le gouvernement joue sur les mots en affichant un âge légal à 62 ans, puis fait des annonces sur un âge « pivot » à 64 ans mais finalement nous parle d'une durée légale de cotisation, ... bref, on a compris : travailler plus longtemps pour partir plus âgé-e-s, en moins bonne santé et avec une retraite plus faible ;
- **La solidarité remise en cause** : un système à points n'intègre pas les solidarités au cœur sa conception même, contrairement au système par répartition actuel (même si celui-ci mériterait certaines améliorations) : les salarié-e-s aux carrières heurtées se retrouveront avec de toutes petites retraites. Les plus aisé-e-s pourront souscrire des retraites complémentaires par capitalisation, quand les moins aisé-e-s glisseront dans la pauvreté ;
- **La pénibilité insuffisamment reconnue dans le public** ; Alors que le gouvernement déclare « étendre » le compte pénibilité (très peu utilisé dans le privé vu ses conditions drastiques), aux fonctionnaires dans un souci dit « d'universalité », il supprime du coup le bénéfice de la catégorie active qui permet des départs à la retraite anticipés à certains corps de fonctionnaires dont certains cumulent pourtant 3 facteurs de pénibilité : postures pénibles, horaires décalés, travail de nuit ! Mais il annonce dans le même temps que les métiers du maintien de l'ordre et de la sécurité la conservent ! Deux poids, deux mesures !?!
- **Intégrations des primes ? Tous perdants !** L'inclusion annoncée des primes (toutes ?) dans l'assiette des cotisations retraites ne sera pas une compensation à la hauteur de ce que nous perdrons à coup sûr. De plus elle générera des inégalités importantes à la retraite entre fonctionnaires à fortes primes et ceux qui en ont peu, les primes variant globalement de 5 % à 30 % de la rémunération nette selon les versants, administrations et catégories. Au regard de l'intégration des primes dans la base des cotisations, la prise en compte de la totalité de la carrière (43 ans) au lieu des 6 derniers mois constitue un très fort recul. Et, pour tou-t-es, le niveau de retraite sera de toutes façons bien aléatoire selon la valeur du point à la liquidation de la retraite.

Pour autant, les premières mobilisations sectorielles et le mécontentement qui gronde en matière de justice sociale, fiscale et climatique, semblent infléchir l'arrogance du gouvernement qui ne semble plus aussi certain de mettre en place aussi rapidement son projet de réforme des retraites comme annoncé depuis des mois...

**Le Plan B du gouvernement, c'est tenter de négocier que la réforme s'appliquerait (généralement ou selon les secteurs) plus tard que ce qui était annoncé c'est à dire plus pour la génération née en 1963 mais après...**

## **CELA NE NOUS SATISFAIT PAS, POURQUOI ?**

Parce que contrairement au gouvernement qui se gargarise d'universalité, d'équité... nous ne sommes pas pour que les générations les plus jeunes soient maltraitées, qu'elles n'aient à se satisfaire que de retraites misérables ou obligées d'avoir recours à la capitalisation pour ceux et celles qui en auraient les moyens.

Parce que le gouvernement envisage de toute façon d'augmenter encore le nombre d'années de cotisations. Il souhaitait le faire cette année, et sera tenté d'agir en ce sens dès que nous aurons relâché la pression.

Parce que nous n'avons pas confiance : les mêmes disaient dans leur programme en 2017 qu'ils ne toucheraient pas à l'âge de départ et au montant des pensions !

Donc pas question de se laisser endormir, leur plan B n'est pas un plan pour nous, mais le signe qu'ils ont peur de notre mobilisation et de notre détermination à défendre nos droits.

**Quelque soit notre âge, nous avons travaillé, nous travaillerons, nous avons droit à une retraite digne c'est à dire à 75% au moins de notre rémunération antérieure ou celle des meilleures années et pas en dessous du SMIC. Travailler toute une vie, c'est être subordonné-e à un employeur, à des responsables que nous n'avons pas choisis, arrêter quand on est encore en bonne santé, c'est ce que nous voulons ; 60 ans max, 55 ans pour les métiers pénibles en respectant les droits professionnels.**

**NOTRE PLAN : C'EST TOUTES ET TOUS DANS LES ACTIONS,  
MOBILISATIONS, GRÈVES ET BLOCAGES,  
DÈS LE 5 DÉCEMBRE ET APRÈS !**

**POUR UNE FONCTION PUBLIQUE RENFORCÉE AU SERVICE DE  
L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET VECTEUR DE COHÉSION SOCIALE !**

**POUR UNE RETRAITE SOLIDAIRE ET PERMETTANT DE VIVRE  
DIGNEMENT APRÈS DES ANNÉES DE LABEUR**

**IL FAUT IMPOSER UN AUTRE AVENIR, AMORCER UN VIRAGE À  
180°**



**Syndicat National Solidaires-Justice**

90, rue Panisset - CS 70017 Le Pontet

84275 VEDENE Cedex

06.52.79.57.94

[synd@solidaires-justice.fr](mailto:synd@solidaires-justice.fr)

[www.solidaires-justice.fr](http://www.solidaires-justice.fr)

[www.facebook.com/SolidairesJustice](https://www.facebook.com/SolidairesJustice)